

JEAN-BAPTISTE WILLERMOZ

UNE LETTRE IMPORTANTE SUR DIVERS SUJETS D'IMPORTANCE

publiée intégralement pour la première fois

Le Traité sur ou de la réintégration, par Martines de Pasqually, était-il, dans l'édition officielle, à l'usage des seuls réaux-croix, divisé en sections numérotées ? Aucun exemplaire ainsi apprêté n'a encore été mis au jour ; mais aussi Jean-Baptiste Willermoz et Jean de Turkheim, dans leur correspondance se sont référés mutuellement au Traité dont chacun possédait un exemplaire, en usant de numéros internes à l'ouvrage. Je me suis demandé d'où provenait la numérotation. Willermoz, dans la lettre suivante, répond à cette question, en même temps qu'à bien d'autres. Reste à définir « l'original ».

Tous les témoins du Traité appartiennent, avec des variantes et parfois des fautes graves, à l'une des deux traditions suivantes : a) la « version originale », dite version B, publiée pour la première fois, d'après la copie Kloss, en 1974/1995 ; b) le texte définitif, dit version A.

En 1995 a paru la première édition authentique du Traité définitif (Diffusion rosicrucienne) – on ne peut plus authentique, puisqu'elle dépend du manuscrit autographe de Saint-Martin, le dernier collaborateur de l'ouvrage. (Désormais, la première édition, particulièrement défectueuse, imprimée en 1899 et plusieurs fois rééditée, est donc à proscrire.)

L'éditeur de 1995 a divisé le texte en 284 paragraphes numérotés, titres et numéros de son cru. Il paraît, d'après un passage inédit de la lettre ci-dessous, qu'a existé une édition du Traité, sans doute conforme au texte authentique, mais officielle en quelque sorte, et divisée - par qui ? - en 732 paragraphes numérotés en marge.

Quant à la présente lettre, importante, en effet, et quant aux divers sujets d'importance qu'elle aborde, y compris celui qui vient d'être sorti du lot, vu l'urgence, un commentaire paraîtra dans la prochaine CSM.

R.A.

Lyon ce 5 juillet 1821
15-18 (!)

Votre lettre, mon cher ami et bien-aimé frère, du 9^e juin, qui m'en fait espérer une autre prochaine, m'a fait le plus grand plaisir en me faisant connaître que, malgré les différences d'opinion qui nous divisent sur certains points, nous étions plus rapprochés de sentiments sur plusieurs autres plus essentiels que nous ne l'avions pensé ni l'un ni l'autre. Je me hâte de commencer d'y répondre, quoique m'attendant bien d'être encore souvent forcé pendant 10 à 12 jours de l'interrompre.

Ce que je n'occupe pas dans ma maison est occupé depuis 20 ans par un pensionnat nombreux de jeunes demoiselles qui me quitte en ce moment et va porter son établissement à 2 lieues d'ici ; j'ai remplacé ceux qui s'en vont par d'autres locataires qui ont beaucoup de changements à faire ; je suis entouré d'ouvriers de toute espèce qu'il faut mouvoir et diriger de dessus mon fauteuil, me trouvant presque sans jambes.

Un rouleau faisant suite des instructions de l'année dernière, sous n^{os} 6, 7, 8, 9, avec un cahier de *Notices préliminaires sur la création universelle*, devait vous parvenir le mois dernier : par suite d'un quiproquo il m'est revenu ici de Besançon; le cher frère *a Ponte alto* vous l'a renvoyé par les voitures Mad de Franc (?) à Strasbourg, je le crois donc maintenant dans vos mains.

Je vous félicite de tout mon cœur d'avoir commencé à devenir plus libre; vous verrez bientôt ce que l'expérience seule peut apprendre, qui est que l'esprit s'élève, s'étend, se fortifie de plus en plus à mesure qu'il se dégage des choses d'en bas : vous aviez de grands devoirs de famille à remplir, vous l'avez fait, et je vous en félicite de bon cœur ; maintenant, sans trop perdre de vue ceux-là et ceux que la divine Providence ou son ennemi peuvent vous amener encore pour vous distraire, commencez à vous occuper plus sérieusement de vous-même.

L'état de faiblesse physique dans lequel je me sens tomber graduellement ne me permet pas d'espérer de pouvoir vous rejoindre avec le si cher grand maître général.

Lors même que cette entrevue serait plus possible, je ne prévois pas qu'elle pût produire tout le rapprochement que nous désirons; les sources rabbiniques dans lesquelles il a toujours puisé, qui quelquefois produisent du bon, mais jamais de l'excellent, ne seront jamais les miennes, il m'en faut de plus pures, de plus sûres, de moins mélangées ni suspectes, elles existent, pourquoi donc en chercherais-je d'autres ? D'ailleurs, remarquez bien ceci: il existe entre les hommes les mieux disposés les uns envers les autres, mais qui ont été élevés, quoique très chrétien-nement, dans des communions différentes, tant de préventions et de préjugés différents qu'il faudrait une sorte de miracle pour que l'une ne reste pas toujours plus ou moins suspecte à l'autre. Les vices personnels et nombreux des instituteurs des nouvelles communions chrétiennes ont détruit toute confiance pour eux

de la part des catholiques romains; et d'un autre côté l'intolérance aveugle anti-chrétienne de la cour de Rome, que je ne confonds du tout point ici avec son vénérable chef, est devenue avec raison un nouvel obstacle à tout sincère rapprochement. Je ne parle point ici des pratiques superstitieuses qui ont été introduites chez ceux-ci, jamais approuvées, mais beaucoup trop tolérées; je n'en parle point parce qu'elles sont jugées par tous et ne sont plus que des prétextes frivoles à ceux qui veulent rester séparés; la foi est demandée pour les dogmes reconnus par l'Eglise universelle, tout ce qui n'est pas dogme n'est plus qu'une opinion, et les opinions sont libres et n'obligent personne. Quels sont les vrais disciples de notre divin Maître ? Ce sont sans contredit les apôtres et ceux qui ont été instruits par eux dès les premiers siècles, ceux à qui il a dit: *Allez donc, instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites, et assurez-vous que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles*: voilà donc bien établis et pour toujours nos seuls vrais maîtres dans la connaissance de la saine doctrine et des dogmes que nous devons professer. Quelle grande preuve de sainteté et de *haute science* nous ont donc donnée tous les réformateurs des siècles derniers pour oser commander à notre foi, changer et interpréter à leur fantaisie nos dogmes les plus sacrés ; ils n'y auraient jamais réussi dans des temps plus calmes, mais ils ont su prendre leur temps : ils ont choisi celui où une multitude de prétentions orgueilleuses de la cour romaine exaltaient contre elle un grand nombre de souverains et leur faisaient désirer quelques occasions et des prétextes pour se séparer d'elle sans grand danger politique; *inde irae*. Ainsi l'amour d'une domination mondaine exclusive dans l'ordre temporel et une multitude de prétentions tendant à se l'assurer ont beaucoup contribué à cette funeste catastrophe et à sa durée. Croyez-vous, par exemple, mon ami, que je voie de sang-froid une tiare à trois couronnes ceindre la tête de l'humble serviteur et premier vicaire de Celui qui a dit: "Oui, je suis roi, *mais mon royaume n'est pas de ce monde*" ? J'en souffre et j'en gémis; mon curé, mon directeur et plusieurs autres ministres des autels que je révère savent bien ce que j'en pense, mais ils y voient un usage si ancien, si consacré par le temps qu'il serait dangereux de le changer et par cette raison doit être conservé, et je pense de même.

Je n'ai ni occasion ni motif d'entrer en explication avec le sérénissime grand maître général sur l'eucharistie dont il ne m'a jamais dit un mot ; j'éviterai même toujours tant que je pourrai d'y entrer, sachant bien qu'ayant été élevé dans le protestantisme, il en résulterait la suspicion contre moi dont je vous ai parlé plus haut. Vous me faites cependant grand plaisir de me faire connaître ce que vous savez de son opinion sur ce sujet important. Je me tiendrai pour averti en cas de besoin. Je vois avec peine qu'il contredit formellement, en attribuant tout à l'esprit, la parole sacrée du divin Sauveur des hommes, qui parle sans cesse et le plus formellement possible de la manducation réelle de son corps, de sa chair et de son sang. Quant à son opinion sur la messe, qu'il prétend n'être pas *l'eucharistie*, mais seulement une certaine opération *magique*, je le crois dans une erreur plus grande que la première et je le plains de tout mon cœur de le voir se priver par un acte de volonté, pour toujours d'un si grand secours.

C'est sans doute la communication que je vous ai donnée l'année dernière d'un extrait de sommeil qui a eu lieu sous mes yeux, dans lequel on trouve en effet cette proposition, savoir qu'à défaut de pouvoir célébrer une messe haute demandée pour le soulagement d'un défunt, on peut y suppléer au besoin par trois messes basses pour en

obtenir un équivalent. L'Eglise romaine n'est pour rien dans cette proposition, je crois même qu'elle ne l'admettrait pas parce qu'elle ne croit pas aux effets du somnambulisme, mais elle m'a vivement frappé par sa profondeur et sa vérité. Dans l'une et dans l'autre, le sacrifice est le même. Il n'y a et ne peut y avoir aucune différence, mais il y en a une grande et très grande pour celui qui y assiste, parce que le chant prolongé de l'une élève et fortifie son intention bien plus haut qu'une prononciation rapide qui laisse bien peu de temps pour réfléchir sur la valeur de chaque mot prononcé. Ainsi, là, il n'y a point de superstition, le profit est certain pour celui qui sait l'attirer sur lui par l'intention la plus pure et la mieux soutenue. Les messes, les prières, les aumônes et toutes œuvres méritoires et satisfactoires des vivants soulagent incontestablement les défunts auxquels la piété des vivants s'efforce de les appliquer, mais ne les délivre pas avant le temps fixé par la justice divine, comme l'ont prétendu et le prétendent peut-être encore quelques-uns de nos théologiens : opinion qui a pris naissance comme quelques autres dans les siècles où les papes ont eu intérêt à multiplier les établissements monastiques qui devenaient leurs troupes auxiliaires dévouées à favoriser leurs prétentions et qui, en même temps, procuraient à chacun plus de moyens pécuniaires pour satisfaire à leurs grands besoins. La somnambule de Lyon a éclairci cette question, il y a trente ans, d'une manière si frappante et si lumineuse qui conciliait les droits de la justice divine avec ce que nous devons attendre de sa miséricorde, que je restai convaincu pour toujours de la vérité de son explication. En voici les résultats :

L'homme terrestre, en rendant son dernier soupir, connaît à l'instant même son jugement et se rend à l'instant même au lieu où il doit nécessairement par décret divin s'exécuter. (Elle ne voyait rien qu'en figures dans les choses d'un ordre élevé.)

Au-dessus des abîmes infernaux inconnus et incompréhensibles aux mortels, dans lesquels se trouve liée plus étroitement qu'auparavant la puissance démoniaque depuis la victoire de N. S. J. C. sur la croix, sont trois lieux expiatoires créés par la justice et la miséricorde divine réunies, que nous nommons purgatoires. Le premier, qui est le plus près des abîmes infernaux, est dénommé *lieu de grandes peines et de grandes souffrances*. Au-dessus de ce lieu, il en existe un autre, dénommé lieu expiatoire du milieu, où l'âme éprouve aussi des souffrances et de grandes peines, moindres cependant que dans le premier lieu où elles sont excessives. Au-dessus du second est un troisième et dernier lieu d'expiation dénommé lieu de peine et de privation. Chacun de ces trois lieux est divisé et partagé en dix degrés qu'il faut monter l'un après l'autre pour en pouvoir sortir ; sur chacun de ces dix degrés la souffrance expiatoire est proportionnelle et va en diminuant depuis le premier degré d'en bas jusqu'au dixième qui est près de la porte de sortie.

Au-dessus de ces trois lieux d'expiation, il y en a un quatrième dénommé lieu de purification et d'action de grâces, divisé aussi en trois parties, au-dessus desquels est le lieu de grande jouissance et d'entièbre béatitude. Méditez attentivement, mon bien-aimé frère, cette étonnante progression des grandes miséricordes divines qui viennent à son secours jusqu'au moment du bonheur parfait ! J'ai dit plus haut que les messes et les bonnes œuvres satisfactoires des vivants soulagent incontestablement les défunts auxquels elles sont appliquées, mais ne les délivrent pas. En quoi consistent donc ces soulagements ? Le voici : l'homme plus ou moins coupable à l'instant de sa mort est placé par la justice divine dans le lieu d'expiation sur le degré bas ou élevé de ce lieu pour y

passer tout le temps que la justice a fixé avant de pouvoir en sortir. Les messes et prières des vivants peuvent faire monter l'expiant plus ou moins rapidement du premier au dixième degré de chaque lieu où il attend la fin du temps fixé pour ce lieu et se trouve ainsi délivré de tout ce qu'il aurait eu à souffrir sur chacun des degrés inférieurs à celui où il est monté, et ainsi de même dans chacun des lieux expiatoires. N'est-ce pas là un grand et très grand soulagement appliqué aux trois lieux d'expiation ?

Je viens au second article ou deuxième question de vos précédentes relatives à l'état futur des anges rebelles et savoir si la rédemption des hommes par J. C. sur la croix s'est étendue ou s'étendra un jour sur ces anges. Convenons d'abord que c'est une question bien oiseuse pour les hommes puisque Dieu ne leur a rien révélé qui puisse les mettre en état d'y répondre. Elle est donc de simple curiosité qui désigne le désir du savoir. Cette curiosité, ce grand désir du savoir à laquelle vous êtes, mon cher ami, un peu trop enclin ont fait bien des malheureux et ont peut-être aussi fait les hérésiarques de tous les siècles qui en ont été punis par les erreurs auxquelles ils se sont livrés dans leur combinaison, parce qu'elles ne seront jamais des vertus. Je vous invite donc à vous tenir plus en garde là-dessus pour votre propre repos et profit. Cependant, pour vous tranquilliser, j'ajoute à ce que je vous ai déjà répondu sur cette question : Dieu étant essentiellement juste et bon, sa justice et sa miséricorde sont infinies et sans bornes. Sa justice opérera donc nécessairement son action sur le mal et les professeurs du mal tant qu'il en existera, et ils ne peuvent être détruits que par le repentir sincère des coupables et par une expiation satisfactoire et proportionnée à l'offense ; la miséricorde ne peut donc opérer efficacement son action que lorsque le repentir a effacé le mal. Mais laissons à Dieu et à lui seul le secret des moyens qu'il jugera à propos d'employer pour opérer ce prodige d'amour.

Vous avez bien réjoui mon cœur en me faisant connaître les heureuses dispositions et les belles qualités religieuses du grand duc héritaire de Darmstadt qui vous a aidé avec tant de zèle à recevoir *Brevi manu* chevalier de la Cité sainte, et ensuite grand profès les deux frères de Darmstadt que vous m'avez cités. Il est bien consolant dans un temps aussi critique que celui-ci de voir de hauts personnages se rendre si recommandables.

Le sérénissime grand maître général m'avait parlé et fait espérer la communication de ses hauts grades. Je la désirais, mais depuis qu'il m'a dit que ces hauts grades lui ont été dictés même mot à mot par le Seigneur, je ne les ai plus demandés et ils me viendront, si cela m'est utile, quand le Seigneur le voudra.

Le frère de Vaucroze désire une entrevue avec le sérénissime grand maître général, vous la désirez aussi dans une certaine espérance et moi je la crains pour l'intérêt de Vaucroze, esprit ardent qui souvent va trop vite et très désireux d'acquérir de nouvelles connaissances; ils s'entendront sur les vérités sentimentales qu'ils aiment tous les deux, mais gare pour lui l'attrait du merveilleux !

Je remplirai tant que je pourrai ce que je vous ai offert pour faciliter l'intelligence du *Traité de la réintégration des êtres* de dom Martinès de Pascualys dont vous allez vous occuper. Vous me demandez à ce sujet s'il était juif comme on vous l'assure. Je réponds non, il ne l'était pas et ne l'a jamais été. Comme initié dans la haute science secrète de Moïse, il était grand admirateur des vertus des premiers patriarches juifs, mais il ne parlait qu'avec mépris des chefs modernes de cette nation qu'il ne considérait plus

que comme rapineuse et pleine de mauvaise foi. Ses inconséquences verbales et ses imprudences lui ont suscité des reproches et beaucoup de désagrément, mais il était plein de cette foi vive qui les fait surmonter. Dans son ministère, il avait succédé à son père, homme savant, discret et plus prudent que son fils et ayant peu de fortune et résidant en Espagne. Il avait placé son fils Martinès encore jeune dans les gardes Wallones, où il eut une querelle qui provoqua un duel dans lequel il tua son adversaire. Le duel étant impardonnable en Espagne, il fallut s'enfuir promptement et pour longtemps et le père se hâta de le consacrer son successeur avant son départ. Après une très longue absence, le père, connaissant que la fin de son temps approchait, manda à son fils de revenir promptement auprès de lui pour recevoir ses dernières ordinations et instructions, ce qui fut exécuté. Je n'ai connu le fils en 1767 que longtemps après la mort du père. Je l'ai connu à Paris où il était venu solliciter la croix de Saint-Louis pour ses deux frères cadets domiciliés à Saint-Domingue et qu'il venait d'obtenir. Il prit pour moi beaucoup d'amitié et une grande confiance qui s'est soutenue jusqu'à sa mort. Il m'en donna des preuves sensibles en prolongeant son séjour à Paris pendant quelques mois de plus pour pouvoir m'avancer rapidement dans les hauts grades de ces connaissances qu'il me destinait et me mit à la porte du dernier, réservé pour lui seul comme chef. Il était veuf sans enfant, et retourna chez lui à Bordeaux pour se remarier avec une femme vertueuse dont il avait fait choix, espérant de se donner par elle un successeur. A la fin de l'année, il eut un fils qu'il fit baptiser solennellement par le curé de sa paroisse. Au retour de l'église, il s'enferma avec l'enfant et quatre de ses amis qui étaient déjà avancés dans ses connaissances et là il fit avec eux la première consécration de son fils. Cela fut remarqué et donna lieu à bien des propos contre lui. Je savais à quoi m'en tenir là-dessus, parce que j'avais été prévenu par lui-même de cette cérémonie, même du jour où il devait la faire et il m'avait invité ainsi que les frères des plus hauts grades en France à l'assister, quoique absents et éloignés, dans cette auguste cérémonie. Quelque temps après, il partit pour Saint-Domingue, où il est mort, déjà avancé en âge. Au moment de sa mort, il fit à 2 000 lieues de là un salut d'adieu à sa femme qui était occupée d'un ouvrage en broderie, en traversant en ligne diagonale, du levant au couchant, d'une manière si frappante qu'elle s'écria devant plusieurs témoins : "Ah, mon Dieu ! mon mari est mort". Fait qui a été vérifié et confirmé. La veuve mère a donné pendant bien des années ses soins maternels à l'éducation de son fils et s'étant remariée à un capitaine de vaisseau marchand. Les terribles événements de la révolution survenus bientôt après ne m'ont plus permis de savoir ce qu'est devenu le fils et j'ignore absolument s'il est mort ou vivant ! Voilà ce que je puis dire de certain sur le prétendu Juif dont vous me parlez. Depuis lors, j'ai appris par une autre voie à laquelle je dois ma confiance, que dom Martinez a expié dans l'autre monde par des souffrances pendant plusieurs années ses fautes et imprudences humaines et qu'il a été ensuite récompensé de sa grande foi et élevé à un haut degré de bonté où il a été vu portant sur la bouche le signe respectable qui caractérise le sacerdoce et l'épiscopat. Voilà, mon ami, ce que je puis dire de plus certain de ce prétendu Juif dont vous me parlez, de cet homme extraordinaire auquel je n'ai jamais connu de second.

Je viens à votre troisième et dernière question insérée dans votre lettre du 9^e juin, sur la nature et la destination de l'homme primitif et l'espèce de sa prévarication. Le soin que vous avez pris de la concentrer et la généraliser pour pouvoir la réduire aux moindres mots possibles la rend si complexe, si compliquée et même si obscure qu'elle devient insoluble pour moi. De telles questions devraient être plutôt l'objet de quelques conversations que l'on peut étendre ou arrêter à volonté que celui d'une correspondance épistolaire qui a toujours des bornes naturelles, si on ne veut pas excéder ses forces. Ma 92^e année déjà commencée a inévitablement diminué et usé mes forces physiques, et mes forces morales et intellectuelles doivent nécessairement se ressentir plus ou moins de cette usure; je vous invite donc, mon bon ami, en pareil cas à délayer davantage vos questions quand elles seront compliquées, à les diviser en autant de parties qu'elles en paraîtront susceptibles et à les spécifier par 1^{mo}, 2^{do}, 3^o, etc., etc. J'y répondrai dans le même ordre tant que je pourrai, en m'arrêtant lorsque j'en sentirai le besoin. Je crois que nous y gagnerons tous les deux. De mon côté, je vous comprendrai mieux, et du vôtre mes réponses plus précises, moins verbeuses, vous satisferont mieux. Je vous invite donc bien amicalement à essayer de ma recette. Pour ce moment, ne voulant pas vous laisser en souffrance sur le tout et croyant entrevoir en partie ce que vous désirez et attendez de moi sur votre dernière question, je vais essayer d'y répondre par quelques généralités.

D'abord, l'homme primitif n'était point un agent divin, comme vous croyez l'avoir vu dans nos instructions, mais il était destiné ainsi que toute sa classe à être de grands agents de la Divinité, ce qui est bien différent. La qualification d'agent divin n'appartient qu'à J.C. seul considéré dans son humanité, parce que sous ce voile qui ne devait être déchiré qu'après sa mort sur la croix par sa résurrection et son ascension, il ne cessait pas d'être Dieu.

Par ces mots employés dans la Genèse où Dieu dit: "Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance", il faut entendre l'homme général, l'espèce humaine toute entière et la multitude des intelligences humaines que Dieu a émanés de son sein et les considérer tous dans leur état d'émanation destinés à recevoir bientôt par l'émancipation, une haute destination et mission qu'ils n'ont pas encore reçues. Dans cette multitude, Dieu en choisit un qu'il émancipe en le sortant du cercle général des émanés et en l'envoyant dans l'espace créé habiter le centre des quatre régions célestes. Là, il lui fait connaître sa haute destination et celle de sa classe qui devra lui aider à l'accomplir. Il l'établit le chef de sa classe et le dominateur de tous les êtres spirituels bons ou mauvais habitant l'espace universel. Enfin, il l'établit et le nomme homme-Dieu de la terre et lui fait opérer en sa présence trois actes particuliers par lesquels il se prouve à lui-même la très grande puissance universelle dont il venait d'être revêtu sur toute la nature créée, car sa puissance de commandement se bornait à l'espace créé et ce qu'il contient, et ne s'étendait pas sur les êtres spirituels habitant l'immensité divine avec lesquels il fut mis en rapport intime.

Il lui restait encore un quatrième acte à opérer pour compléter son émancipation et en recueillir tous les fruits. Mais ce quatrième acte devait être

opéré par lui seul et selon sa propre volonté; c'est pourquoi Dieu se retira, le laissant livré à son libre arbitre pour ce quatrième et si important acte, après les plus fortes recommandations sur ses devoirs.

Dieu, en le revêtant de si grands pouvoirs, lui avait fait connaître ses quatre grands noms sacrés, par lesquels il pouvait commander virtuellement à toute la nature créée dans l'espace, et lui avait donné en même temps le verbe de création de forme glorieuse et impassible, semblable à la sienne propre, pour en revêtir tous les êtres humains dont il demanderait à Dieu quand il voudrait l'émancipation pour venir l'aider dans ses fonctions, et Dieu lui promit avec serment de couronner son oeuvre dans ce 4^e et dernier acte en envoyant un être spirituel de sa classe habiter la forme glorieuse qu'il lui aurait destinée. Ce premier homme émancipé que nous nommons Adam, resté seul et livré à lui-même, se glorifia de la grande puissance qu'il venait de manifester par ses trois premiers actes; cette glorification si dangereuse fut un commencement de mal, que la Genèse nomme *sommeil*. Or, ce sommeil de l'e[sprit (brûlure)] est très significatif. Le prince des démons eut aussitôt connaissance de ce commencement de mal et se hâta de venir à l'instant même auprès d'Ad[am (brûlure)] pour l'augmenter et le consommer par les conseils les plus perfides, qui le séduisirent au point d'oublier entièrement les recommandations divines et d'opérer son 4^e acte d'opération de formes glorieuses, conformément aux conseils démoniaques qui le dirigèrent. Voilà son crime. Etonné ensuite et affligé de ne retirer de son opération qu'un cadavre inanimé et matériel au lieu d'une forme glorieuse agissante qu'il en attendait, il osa sommer son Créateur par son serment d'envoyer un être spirituel de sa classe habiter ce corps matériel inanimé. Le Créateur, pris par son serment, ne put s'y refuser et voilà l'origine d'Eve dont l'être pensant est vraiment de la même classe et de la même nature que celle d'Adam et de sa postérité.

Le crime de Lucifer est différent. Il lui est propre et l'effet de son orgueil. Il n'a point été séduit comme Adam par un ennemi très rusé, il a voulu se rendre égal à Dieu en créant des êtres spirituels qui dépendraient de lui comme il [se] sentait dépendre lui-même de son Créateur, mais le pouvoir de créer des êtres spirituels appartenait à Dieu. Seuls Lucifer et les siens ont été confondus.

Sur le sens du fruit défendu dont Eve fit manger à Adam, je n'ai point de donnée assez sûre pour oser en donner aucune explication de personne et dans ces cas j'ai pour habitude de me taire et de ne rien désirer. Je ne sais pas ce que vous entendez par ce mot *la sensualité* que vous employez ici; je vous prie de me l'expliquer.

Je ne comprends pas non plus ce que signifient les mots de *crypto-catholicisme* dont votre communion protestante vous accuse; vous me ferez plaisir de me les expliquer aussi.

J'attendrai maintenant votre prochaine lettre d'Altfort pour répondre aux différents articles que vous m'annoncez devoir y être traités.

Vous allez donc commencer la lecture d'un ouvrage très important mais très difficile (le *Traité de la réintégration des êtres*). C'est donc le moment où je vous dois les conseils de l'amitié pour vous rendre cette lecture profitable. Commencez par en faire une lecture réfléchie mais continue et plus ou moins rapide de tout l'ouvrage, d'un bout à l'autre, sans trop chercher à pénétrer le sens des choses qui d'abord se refuseraient à votre intelligence et consentez du fond du cœur devant l'auteur de toutes lumières à rester dans

l'ignorance des choses que vous n'aurez pas comprises dans cette première lecture, mais ne la commencez et ne la poursuivez que dans les jours et les moments où vous vous sentirez l'esprit calme et nullement préoccupé d'aucune affaire ni souci temporel.

Après cette première lecture rapide, recommencez en une seconde, plus méditée, plus réfléchie et notez pour vous-même les articles sur lesquels il vous restera encore des difficultés. C'est sur les plus essentielles de ceux-là que vous choisirez ensuite les principales questions que vous aurez à faire à moi ou à d'autres; et si, avant de les mettre au jour, vous vous sentez excité à faire une troisième lecture du total, bien méditée, vous en résoudrez vous-même plusieurs et il vous en restera beaucoup moins à faire à d'autres. Mais pour pouvoir nous entendre, faites-moi connaître si vous avez le *Traité* tout entier ou non; pour cela citez-moi le premier paragraphe entier et le dernier. Chaque paragraphe doit être signalé en marge par un numéro particulier; mon exemplaire, copie fidèle de l'original, commence par le paragraphe n° 1 et finit par le paragraphe n° 732, qui traite de l'entrevue du roi Saül avec Pythonisse et de l'évocation qu'elle fait, sur la demande de Saül, de l'esprit du prophète Samuel. D'accord sur ces points de ralliement, nous pourrons nous entendre plus facilement sur l'ensemble, car l'ouvrage de Pasqualy, qui devait aller jusqu'à l'avènement et l'ascension de J. C., ne va pas plus loin que l'époque de David et de Saül et a laissé à ce sujet de grands regrets à tous ceux qu'il appelait ses émules, mais sa mort y a mis fin.

Faites-moi connaître le plus tôt que vous pourrez si la copie du *Traité* qui est entre vos mains est intégrale ou non, en me transcrivant pour cela la première et la dernière phrase du vôtre et en me disant combien votre copie contient de paragraphes. Je vous embrasse du fond du cœur et suis, en attendant de vos nouvelles, cher ami et bien-aimé frère, tout à vous.

P.-S. Vous connaîtrez bien par la lecture du *Traité* que souvent l'auteur était dicté et dirigé par un agent invisible.

Ma lettre en 3 feuilles des 5-6
des 5 au 15 juillet 1821
au frère baron de Turkeim (*a Flumine*)
en réponse à la sienne en 2 feuilles
de Darmstadt du 9 juin 1821.